



Paris, le 27 septembre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UIMM salue les annonces du Premier ministre concernant le « plan d'investissement dans les compétences »

L'UIMM salue les annonces du premier ministre, en particulier l'abondement du FNE-formation et la mise en place du contrat de professionnalisation pour les demandeurs d'emploi de longue durée. Elle rappelle toutefois sa vigilance concernant le rôle des entreprises dans le déploiement du volet reconversion et appelle de ses vœux à la mise en œuvre rapide de la réforme de l'assurance chômage pour favoriser l'emploi.

« Les annonces du Premier ministre qui vont dans le bon sens et, conformément aux échanges réalisés lors de la phase de concertation, consacrent le rôle central des entreprises dans l'acquisition des compétences, au plus près des réalités du terrain. L'accent mis sur les métiers en tension est crucial pour répondre aux difficultés des industriels français qui peinent à recruter les compétences dont ils ont le plus besoin. Nous attendons toutefois de connaître le détail des mesures liées à la reconversion, notamment pour nous assurer de la simplicité de mise en œuvre. La reconquête industrielle de la France ne pourra pleinement se réaliser sans un développement massif des compétences dont les entreprises ont besoin pour innover et créer de la valeur. Enfin, nous rappelons que la réforme de l'assurance chômage sera fondamentale pour franchir un cap nécessaire au service de l'emploi » a réagit Éric Trappier, le Président de l'UIMM.

L'UIMM La Fabrique de L'Avenir représente 42 000 entreprises industrielles de la métallurgie et de la transformation des métaux, de la mécanique, de l'automobile, de la construction navale, de l'aéronautique, du spatial et du ferroviaire, de l'électricité et de l'électronique, du nucléaire et des équipements ménagers. L'UIMM La Fabrique de L'Avenir s'appuie sur un réseau de 59 chambres syndicales territoriales et 10 fédérations professionnelles. Pilote du premier réseau privé en matière de formation technique et industrielle, l'UIMM La Fabrique de L'Avenir accompagne au plus près de leurs besoins l'ensemble des entreprises industrielles dans la recherche des compétences nécessaires à leur développement.

Contact presse : Etienne Dubanchet / 06 62 70 09 43 / etienne.dubanchet@plead.fr